

Pour fêter les 10 ans de la Médiathèque, les bibliothécaires de La Montagne vous invitent à participer au **GRAND CONCOURS**

BOOKFACE



Qu'est-ce que le **BOOKFACE** ?

Intégrer la couverture du livre dans un cadre particulier pour créer une illusion d'optique. Le plus souvent on fait des collages avec des visages ou des silhouettes. On doit avoir l'impression d'un tout harmonieux.

Vous avez tout l'été et début septembre pour nous envoyer une photo **BOOKFACE faite avec un des livres/BD/DVD de la Médiathèque.**

La Montagne

2006



2016

GRAND CONCOURS BOOKFACE

Article 1

Objet du concours

Pour fêter ses 10 ans, la Médiathèque organise un concours de photo, ouvert à tous, afin de s'amuser avec les livres et la photographie...

Article 2

Participation

La participation à ce concours est gratuite et sans obligation d'adhésion à la Médiathèque. Les participants doivent concourir à titre individuel. Deux photos par personne sont autorisées. La participation au concours suppose l'acceptation du présent règlement. Celui-ci peut être obtenu auprès de la médiathèque ou sur le site Internet de La Montagne <http://www.ville-lamontagne.fr>
Merci de bien indiquer le Nom, le Prénom, l'âge, le N° de Téléphone et/ou le Mail.

Les compositions reçues seront réparties en fonction de l'âge des participants, dans l'une des deux catégories suivantes :

- Catégorie 1 : Enfants/Ado (jusqu'à 15 ans)
- Catégorie 2 : Adultes (plus de 15 ans)

Ce concours respectera le calendrier suivant :

- Juillet : ouverture du concours.
- Samedi 10 septembre : clôture du dépôt des photos.
- Du 13 au 28 septembre : exposition des photos.
- Mercredi 28 septembre : remise des prix à la Médiathèque Yves et Raymond Gaudin à La Montagne, à 18h.

Article 3

Dépôt des compositions et Jury

Les compositions réalisées doivent être déposées ou envoyées par mail à la Médiathèque jusqu'au 10 septembre. Les compositions reçues seront réparties en fonction des différentes catégories.

Un jury composé d'élus, de bibliothécaires et d'artistes locaux élira, pour chaque catégorie, les créations gagnantes.

Un prix récompensera les photos les plus originales.

Article 4

Conditions générales

Les participants autorisent l'exposition de leurs compositions dans la Médiathèque, du 13 au 28 septembre. Les gagnants autorisent par avance la diffusion de leur nom/prénom, l'exposition de leurs compositions, des photos réalisées lors de la remise des prix, ainsi que toutes les publications et diffusions sur le site Internet de la commune.

Du seul fait de leur participation au concours, les participants autorisent l'organisateur à reproduire et à utiliser les photographies de leurs œuvres sans que cette utilisation puisse leur conférer un droit à rémunération ou avantage quelconque.

En participant à ce concours, les auteurs acceptent de céder tout droit à l'organisateur. Les compositions seront restituées aux participants au terme de leur exposition.

MÉDIATHÈQUE YVES-ET-RAYMOND-GAUDIN

02 40 65 66 24 - mediatheque@ville-lamontagne.fr

<http://mediatheque-lamontagne.org/> - www.ville-lamontagne.fr